



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 262-2022
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.402

Déposée le : 04.12.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Ritter (Burgdorf, PVL) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -

Réfection à répétition du giratoire « Blickle » à Lyssach

Force est de constater que le giratoire « Blickle » à Lyssach (giratoire reliant la route de Berne, la route de Kernenried et la route qui mène au village) a fait l'objet de plusieurs réfections (trois ?) plus ou moins complètes ces dernières années.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Est-il vrai que le giratoire « Blickle » a été refait à plusieurs reprises au cours des dernières années, et ce, à de manière assez rapprochée ?
2. Combien a coûté chacune des réfections du giratoire, prise une par une, et au total ?
3. Qu'est-ce qui a justifié les multiples réfections du giratoire ?
4. Le Conseil-exécutif considère-t-il les différentes réfections faites en si peu de temps comme nécessaires et adéquates, même a posteriori ?
5. Quels offices du canton ont la vue d'ensemble de la coordination des réfections de giratoires ou d'autres ouvrages d'art comparables dans le domaine des routes ? L'organisation et la coordination en vigueur sont-elles efficaces ou existe-t-il des potentiels d'amélioration ? Si oui, lesquels ?

Destinataire
– Grand Conseil